

10<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

10<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes .....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements .....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Un admirable discours de M. Jonnart. Si tous nos hommes politiques parlaient et agissaient comme le sénateur du Pas-de-Calais, le redressement du pays serait rapide!... — Le conflit entre la Belgique et les Pays-Bas. — L'Italie et la question de Fiume.**

A la session du Conseil général du Pas-de-Calais, qui vient de s'ouvrir à Arras, pour la première fois depuis 1914, M. Jonnart, sénateur et président de l'Assemblée, a prononcé un discours particulièrement remarquable.

Le mérite de l'orateur réside dans sa franchise. Il a le courage de dire la vérité à ses compatriotes : Si nous ne travaillons pas, si nous n'intensifions pas la production de manière à lutter contre la cherté de la vie et de façon à conjurer le péril de la hausse des changes; si nous persistons à nous déséquilibrer de la balance commerciale, « nous verrons la ruine et la misère, comme une mortelle gangrène, s'étendre sur le pays ».

C'est un langage courageux. Nous sommes à une époque où les candidats innombrables, désireux de flatter l'électeur pour obtenir sa voix, mentent effrontément au pays. Ils accumulent les promesses et affirment que tout sera pour le mieux au point de vue économique, social et financier, s'ils font partie du prochain parlement.

Eh bien! non, cela n'est pas. La France, comme tous les pays qui ont pris part à la lutte atroce, ne se relèvera que par un suprême effort de volonté et d'énergie, que par un labeur incessant et uniquement possible dans une atmosphère d'union et de concorde.

La République, dit M. Jonnart, est désormais incontestée, indestructible.... Elle n'est la propriété de personne; c'est plus que jamais le gouvernement de tous.... Gardons-nous donc de ranimer les vieilles querelles.... Ce n'est pas la République qui est en jeu; c'est la vie même de la France.

Et ici il faut citer en entier les excellentes paroles de M. Jonnart :

L'étude et l'expérience des faits, la connaissance des lois économiques peuvent seules conduire aux solutions souhaitées par tous les patriotes. Si nous voulons abattre vite et bien, faisons le bloc des intelligences et des bonnes volontés, rassemblons toutes les forces vives du pays. Écoutez ce qu'on dit du traité de paix. Il n'est pas parfait, il comporte de sérieuses réserves, mais il vaudra surtout ce que vaudra son exécution. Tenez pour certain que ses clauses seront appliquées, que l'Allemagne payera si elle retrouve en face d'elle dans la paix le peuple uni et vigoureux dont elle a éprouvé la valeur dans la guerre.

Que la prudence commande de rechercher de nouvelles garanties militaires et financières, soit; la démonstration en a été faite par un des grands maîtres de la tribune française, des voix autorisées ont répondu que la signature du traité ne ferait pas la porte aux améliorations. Mais, pour les obtenir, l'argument le plus puissant, l'argument irrésistible, ne sera-ce pas encore notre obstination à continuer de mériter le respect et l'admiration du monde en lui offrant le spectacle d'une France renouvelée, promptement relevée de ses ruines, de plus en plus grande et de plus en plus forte par l'union et le labeur de tous ses enfants?

Est-ce que nous pourrions affronter les rudes batailles économiques qui se préparent et pour lesquelles nos alliés comme nos ennemis d'hier forgent leurs armes contre nous, si nous ne faisons pas trêve à nos divisions, si notre peuple, ouvriers et bourgeois, n'a pas conscience de la gravité des problèmes qui se posent pour son existence même, ainsi que de l'impérieuse nécessité de reprendre le goût du travail, de s'adapter aux circonstances et de produire plus et mieux qu'avant la guerre?

Personne ne peut imaginer qu'un pays affaibli comme le nôtre, épuisé plus qu'aucun autre par d'effroyables épreuves, par la perte de 1.500.000 hommes, la fleur de sa jeunesse, va rebondir et se redresser dans la paresse, le plaisir et le désordre!

Un travail intensif dans l'union et la concorde, il n'y a pas d'autre moyen de permettre à la France de redresser sa situation.

Voilà la vérité. Puissent les sages conseils de M. Jonnart être entendus.

La discussion entre Hollandais et Belges pour fixer les frontières de la Belgique, c'est-à-dire pour donner à nos voisins leurs limites naturelles

de l'Escaut, — indispensables à la sécurité des peuples occidentaux, — ne paraît pas donner de résultat. La Haye refuse tout arrangement.

Cela est inadmissible. Les Alliés ont le devoir impérieux de soutenir les justes revendications de Bruxelles. C'est bien le moins que la Belgique qui a tout sacrifié à la défense du Droit ne soit pas victime de sa loyauté. Aussi bien, il faut le répéter sans cesse : la sécurité de la France, sentinelle de la Civilisation, exige que le territoire belge soit à l'abri d'une nouvelle attaque brusquée.

On offre à la Hollande des compensations suffisantes, elle n'a aucun motif de s'opposer à la réparation d'un déni de justice qui dure depuis bientôt un siècle et qui fut le résultat de l'habile calcul de Berlin.

La Hollande en s'obstinant dans un veto qui porte atteinte à la sécurité des Alliés semble vouloir servir les projets de l'Allemagne. C'est du reste tout ce qu'elle sut faire pendant que les nations s'entre-grogeaient pour soustraire le monde à l'emprise prussienne.

Non seulement la Hollande a ravitaillé les Boches de 1914 à 1918 en s'enrichissant scandaleusement, mais aujourd'hui elle abrite la famille impériale et elle semble vouloir, par surcroît, laisser aux Barbares la possibilité d'une nouvelle et facile agression dans l'avenir.

Les Alliés ne peuvent accepter le veto Hollandais. Ils seront contraints de laisser l'Italie s'annexer Fiume, cet événement paraît inévitable, c'est un précédent que les Belges pourront invoquer pour forcer l'intervention de l'Entente.

Il faut qu'Anvers ait le libre accès de la mer. Il faut que la Belgique soit en sécurité au sud de l'Escaut. La question intéresse trop directement les Alliés pour qu'on puisse douter d'une solution favorable à la Belgique.

La Hollande agrava sagement en s'inclinant devant la nécessité de mettre le monde hors de la portée des griffes allemandes. Et mieux vaut s'incliner de bonne grâce que d'être contraint d'obéir à la force!...

Un grand débat a eu lieu à la Chambre italienne, au sujet des incidents de Fiume. M. Tittoni, en particulier, a prononcé un courageux discours qui a produit une excellente impression chez nos voisins.

Pas plus que M. Nitti, M. Tittoni ne songe à nier le mouvement du pays en faveur de l'annexion de la ville dont la Chambre a proclamé l'italianité dans une acclamation unanime, mais le règlement de cette importante question n'est pas d'ordre purement intérieur et il convient d'agir en plein accord avec les Alliés, puisqu'il faut solutionner le problème adriatique.

Or, M. Wilson est opposé à toute solution qui n'aurait pas l'assentiment des Yougo-Slaves. C'est la sagesse même si l'on veut prévoir et empêcher les conflits futurs. Comment l'Italie pourrait-elle passer outre à l'opinion américaine alors que le concours yankee est indispensable à l'Italie pour le relèvement économique du pays? Négliger l'opinion de M. Wilson, ce serait préparer l'isolement de l'Italie, faite grave qui aurait, fatalement, des conséquences désastreuses pour nos voisins.

M. Tittoni, bien inspiré, a adjuré ses compatriotes de ne pas créer l'irréparable. Il leur a montré, dit l'Écho de Paris, « la nécessité de continuer une politique d'entente avec la France et l'Angleterre et il n'a pas oublié de faire observer que la France avait compris l'avantage qu'elle avait à resserrer ses relations avec l'Amérique. L'Italie n'aurait donc aucun intérêt à se séparer de ses anciens alliés, y compris les États-Unis, dont le concours et l'appui ne peuvent que lui être très précieux. »

Les Italiens ont tout à gagner à suivre ces sages conseils et à ne pas régler la question de Fiume par la violence.

Sur la proposition de M. Nitti, le roi vient de dissoudre les Chambres. C'est un répit pour le gouvernement. Ce n'est pas une solution du problème.

Il est à souhaiter qu'on trouve un moyen d'éviter un conflit entre Slaves et Italiens. Pour cela il faut à tout prix donner aux Yougo-Slaves un débouché particulier sur l'Adriatique.

Le Temps avait proposé, naguère, de créer de toutes pièces, au sud de Fiume, un port qui donnerait satisfaction à la Yougo-Slavie. On objecta que ce serait long, difficile et très coûteux.

Pense-t-on qu'une guerre entre les deux peuples ne serait pas beaucoup plus onéreuse?... La question vaut d'être remise sur le tapis.

A. C.

## C'est le lapin...

On cherche, en Autriche, à décharger l'Allemagne de la responsabilité d'avoir déchaîné la guerre. On cherche la même chose en Allemagne et le *Matin* raconte à ce propos l'anecdote suivante :

Un de nos amis nous contait qu'ayant été convié dernièrement à un dîner à Berlin, il reçut d'un de ses amis de table cette déclaration catégorique :

- Vous savez, ce n'est pas le kaiser qui est responsable de la guerre.
- Ah bah! qui donc?
- C'est le kronprinz.
- Mais non, déclara un autre convive, ce n'est pas le kronprinz, c'est Ludendorff.
- Pas le moins du monde, affirma un troisième, c'est le chef d'état-major de Ludendorff.

Et, comme on se levait de table, un quatrième convive prit notre ami par le bras, l'entraîna dans un coin et lui confia à l'oreille :

— Je vous dirai toute la vérité. L'unique responsable — j'en ai les preuves — est un officier d'ordonnance, un capitaine dont je vous donnerai le nom.

Un jour, peut-être, on découvrira que « l'unique responsable » est le concierge du maréchal Hindenburg.

## INFORMATIONS

### La Norvège et la Ligue des Nations

La commission qui avait été nommée pour régler la question de savoir si la Norvège entrerait dans la Ligue des Nations, a décidé à l'unanimité que la Norvège se joindrait à la Ligue.

### L'Angleterre reconnaît la Lithuanie

Le colonel Ward, chef de la mission anglaise pour les pays baltes, a adressé au président de l'Etat lithuanien une lettre annonçant que le gouvernement de Sa Majesté britannique reconnaît « de facto » le gouvernement provisoire lithuanien et la Lithuanie comme unité nationale indépendante sur les mêmes bases que celles de l'Etat esthonien et letton.

### Une femme dictateur aux vivres à Londres

C'est d'une femme mis Hopwood, qu'est confiée la tâche d'organiser l'alimentation des districts de Londres, comprenant cinq millions d'habitants.

### Les crimes des Bolcheviks

On mande de Loubny qu'avant la prise de cette ville par l'armée volontaire les bolcheviks ont envahi le couvent de la Transfiguration et assassinèrent le supérieur du couvent Ambroise, l'évêque Hilarion, le trésorier et dix-sept autres moines. Toutes les victimes sont des vieillards de 60 à 70 ans.

### La fin du régime bolcheviste

D'après des nouvelles officielles parvenues à Washington, le gouvernement des Soviets russes est prêt à entamer des négociations de paix à des conditions qui comprennent : la chute du régime des Soviets, la suppression des exécutions, la cessation de la terreur, la délivrance d'un sauf-conduit pour douze chefs bolchevistes, dont Lénine, Trotsky, Zinovieff, qui ont l'intention de se rendre en Amérique du Sud.

La proposition ne sera pas directement soumise aux Alliés, mais aux diplomates français et américains, en pays neutre. On croit que M. Wilson, malgré la chute des bolchevistes, ne reconnaîtrait pas le nouveau gouvernement avant la réunion d'une Constituante.

### Victoire polonaise

Suivant une information de Varsovie, les troupes polonaises, après deux jours de violents combats, ont pris les forts de Dunabourg, au sud de la Duna.

### A Fiume

Le blocus autour de Fiume est plus étroit que jamais. La poste est arrêtée à la frontière. La situation en vivres est cependant satisfaisante. On calcule que, par suite des mesures prises ces derniers jours par d'Annunzio, la population a des vivres pour trois mois et les troupes pour trois semaines.

### Le change

Le franc a subi une nouvelle dépréciation. La livre sterling, descendue peu à peu à 32 fr. 40, est remontée de 3 fr. 60, c'est-à-dire à 36 fr., et le dollar, tombé à 7 fr. 60, est remonté aux environs de 8 fr. 50. Le « Times » annonce que des négociations engagées à Washington avec le Trésor américain, seraient près d'aboutir.

Le gouvernement des Etats-Unis consentirait à convertir en emprunt à long terme les avances faites à la France. Le paiement des intérêts serait suspendu pendant 3 ans, ce qui soulagerait notre change sur New-York. L'arrangement équivaldrait à l'octroi à la France d'un nouveau crédit de un milliard et demi de dollars.

### A la Haute Cour

M. Mornet est nommé avocat-général auprès de la Haute-Cour devant laquelle comparaitra M. Caillaux.

### Chambre des Députés

#### Séance du 30 septembre

Dans la séance du matin, la Chambre vote le projet de loi voté par le Sénat relatif au relèvement des salaires du personnel scientifique enseignant. La Chambre vote également le projet relatif aux douzièmes provisoires adopté par le Sénat.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion du traité. M. Lefèvre a déposé une motion invitant le Gouvernement à engager des négociations avec les signataires du traité de Versailles en vue de rendre effectif le désarmement de l'Allemagne. M. Lefèvre demande la discussion immédiate de sa motion. M. Clemenceau demande l'ajournement de la discussion jusqu'à la ratification du traité. M. Clemenceau pose la question de confiance. M. Lefèvre combat l'ajournement. Ainsi que le *Journal du Lot* l'a annoncé mardi soir par une dépêche affichée en ville, l'ajournement est prononcé par 262 voix contre 188.

M. Renoult parle ensuite sur la question du traité.

#### Séance du 1<sup>er</sup> octobre

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet de loi relatif au régime transitoire de l'Alsace-Lorraine.

M. Jean Bon dépose un amendement tendant à la suppression du « Conseil supérieur d'Alsace et de Lorraine ». M. Veber demande la suppression du commissaire général d'Alsace et de Lorraine.

M. Millerand combat cet amendement. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet du traité. M. Augagneur déclare qu'il votera la ratification du traité. M. Franklin-Bouillon votera contre. La clôture générale de la discussion est ordonnée. Il n'y a plus d'orateurs inscrits.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

### Sénat

#### Séance du 30 septembre

Le Sénat discute le projet relatif au relèvement des traitements des personnels scientifiques et enseignants. M. Lintilhac dépose le rapport de la commission sur cette question. Le projet de loi est adopté.

Le Sénat vote également le projet adopté par la Chambre relatif au paiement des indemnités dues aux habitants des régions envahies, à raison des réquisitions opérées par les autorités militaires françaises.

## CHRONIQUE LOCALE

### En lisant l'« Officiel »

On demande de l'argent aux contribuables pour payer les impôts; les contribuables paient. Mais cet argent est-il dépensé consciencieusement, avec mesure? Ce n'est pas ce qui a été établi dans la séance de la Chambre du 24 septembre, au cours de la discussion des articles relatifs aux crédits pour les fournitures de guerre.

C'est dans l'*Officiel* que nous puisons les renseignements. Ils sont tout à fait remarquables.

La commission, chargée de reviser les marchés de guerre, a demandé à l'aéronautique de faire connaître les prix des moteurs d'aviation et on lui a répondu que le prix de revient d'un moteur d'aviation, est de 3.700 francs. Eh bien, le prix facturé est en moyenne de 20.000 francs.

Une fourniture de 50 carburateurs, 50 clefs de jet, 50 sacs, facturée 5.449 francs a été payée par le service de l'aviation 15.040 francs.

Une autre facture (diffuseurs, gicleurs, compensateurs) qui, pour la maison de Paris, s'élève à 395 fr. 50 (prix de revient), se transforme, pour le service de l'aviation, en une facture de 4.072 francs. Des leviers valant, par exemple, 50 centimes, sont comptés 5 fr. 50 à l'Etat. Des ressorts de 15 centimes sont comptés 4 fr. Des axes de 1 fr. 75 sont facturés 6 fr. à l'Etat. Des réchauffeurs de 25 fr. 09 sont comptés 115 fr., et ainsi de suite. Une autre fourniture de gicleurs et de compensateurs qui valent 39 fr. 90 est payée 418 fr. 50 par l'Etat.

En signalant ces scandaleux trafics, M. Brousse a fait connaître que deux contrôleurs ont, sur les constructions de l'aviation, stigmatisé la conduite de certains fournisseurs de la guerre et déclaré qu'ils ont commis « de véritables crimes contre la patrie ».

Au sujet de cette déclaration de M. Brousse, l'*Officiel* du 24 septembre indique les observations qui ont été faites.

M. Simonet : « Ces fournisseurs méritent le poteau, on devrait les fusiller. »

M. Jean Bon : « Le poteau? On leur donne la Légion d'honneur. »

Et M. Jean Bon a raison, car le projet des crédits a été voté par 249 voix contre 194. L'*Officiel* indique que M. de Monzie a voté pour et que M. Bécays n'a pas pris part au vote.

Nous nous permettons de reproduire, d'après l'*Officiel*, la conclusion du discours de M. Brousse qui a signalé les vols commis, la gabegie ignoble qui sévit malheureusement dans tous les services administratifs, dans la France entière, le Lot compris.

« Nous sommes des républicains, nous n'admettons aucune dictature. Nous admettons encore moins la dictature, plus dégradante encore que toute autre, des nouveaux riches qui ont fait leur fortune au détriment de la Nation assaillie par l'ennemi. »

Et dans la France, le Lot compris, ce sont toujours les nouveaux riches, les profiteurs, les tripoteurs bien protégés par les amis puissants qui commandent!

Jusques à quand?

L. B.

### Coincidence curieuse!

Nous recevons le fillet suivant :

Samedi soir paraissait dans le « Journal du Lot » et sous la signature L. B. que tout le monde connaît bien, un entrefilet relatif à une affaire de pommes de terre. L. B. prend un exemple parmi une quantité de cas. S'il fallait tous les citer comme la liste serait longue!

Mais, pour donner raison à L. B. je lui signale le fait suivant, fait que je peux certifier exact, car j'étais du nombre de ceux qui attendaient du bureau du ravitaillement l'argent versé il y avait environ 5 mois.

Ma commune reçut du 20 au 25 mai, des sacs de pommes de terre. Ces sacs furent, par ordre du ravitaillement, consignés 3 francs chacun. Le 31 mai les dits sacs furent rapportés à un magasin des tabacs, où une quittance nous fut délivrée en échange. Muni de ce « sauf-conduit » le commissionnaire se présente à la Préfecture. On lui prend le reçu et on lui donne l'assurance que dans les

huit jours au plus tard, l'argent congné serait à la disposition du Maire de la commune. Les semaines ont passé et les mois aussi. Fatigués d'attendre, mes amis et moi nous nous adressons au Maire qui nous dit ceci : « J'ai écrit à la Préfecture pour réclamer : pas de réponse et pas d'argent. »

« J'ai envoyé un émissaire réclamer à deux reprises différentes : pas le moindre résultat. Faites comme moi, attendez et soyez patients ». Nous attendîmes.

Enfin, ô bonheur! dimanche à midi le maire nous annonce que le montant des fonds consignés, était arrivé le jour même. Par coïncidence, l'article de L. B. paraît dans le « Journal du Lot » en même temps. Est-ce pur hasard? Est-ce un fait exprès? Le tout est que nous sommes rentrés dans nos foyers.

Nous connaissons l'apathie de certains bureaux administratifs. L. B. nous a indiqué le remède. S'il n'y a que la « Presse » pour secourir l'inertie des bureaucrates, que notre ami L. B. soit sûr que son remède sera employé aussi souvent que cela sera nécessaire.

Un paysan.

### Votes de nos députés

Sur l'ajournement de la discussion de la motion de M. Lefèvre tendant à l'ouverture de négociations en vue d'assurer le désarmement de l'Allemagne, ajournement réclamé par M. Clemenceau, au nom du Gouvernement, et qui posa la question de confiance, nos députés ont voté :

Pour l'ajournement : M. Bécays.

Contre : M. de Monzie.

La Chambre a adopté l'ajournement par 262 voix contre 188.

### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Flaujau (Henri-Firmin), caporal au 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie; bon caporal. Blessé mortellement en Artois, le 15 septembre 1915. Avait toujours donné entière satisfaction, tant par sa conduite habituelle que par sa belle tenue au feu. A été cité.

Alabard (Alphonse), caporal au 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie; bon caporal. Grièvement blessé le 26 septembre 1914, au cours d'une contre-attaque. Décédé des suites de ses blessures. A été cité.

Fouilhac (Cyprien), soldat au 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie; bon soldat. Tué le 8 septembre 1914, à la bataille de la Marne. S'était fait remarquer dès les premiers jours par sa belle conduite au feu. A été cité.

Fontaine (Jean-Louis), soldat au 207<sup>e</sup> rég. d'infanterie; bon soldat. Tué le 27 juillet 1916, devant Fleury (Verdun), en se portant vaillamment à l'assaut des positions ennemies. A été cité.

### Gendarmerie

Les gendarmes auxiliaires, Caze-neuve, Dufaut et Malbec sont nommés gendarmes à titre définitif et affectés à la 17<sup>e</sup> légion.

### Lycée Gambetta

M. Cammartin, Agrégé d'Espagnol, Professeur au Collège d'Oloron est nommé au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Danjan, nommé à Poitiers.

### Choses d'Allemagne

Pendant que nos parlementaires pérorent et font assaut d'éloquence au pied de la chaire, incapables de changer un iota au traité de paix, les Boches se l'ordent et travaillent et attendent la ratification.

Pourquoi?

Quelqu'un qui nous touche de très près, revient il y a huit jours d'Alsace-Lorraine et des pays rhénans, me dit différentes choses. 1<sup>o</sup> Les grèves de Metz très violentes, et sanglantes à l'occasion, ont été fomentées par les Boches et leurs cécéistes; la Presse n'a pas encore le droit de tout éaler. En outre de Forbach à Saarbrück il y a des rames sans nombre de wagons, contenant tout ce que peut fabriquer et fournir la métallurgie allemande : aiguilles, épingles, clefs, cadenas, grilles, fils de fer, machines à coudre, ciseaux, bicyclettes, couteaux, punaises pour dessins. Et tout cela d'un bon marché étonnant. Vous savez que la journée de huit heures et le renchérissement de la main-d'œuvre a immédiatement provoqué sur le prix élevé de nos marchandises, une nouvelle élévation de 28 %. Or les Boches venant à l'avant la guerre, meilleur marché 2<sup>o</sup> actuellement aussi 3<sup>o</sup> travaillant, pour l'Etat, une heure supplémentaire gratuitement, vous voyez si notre marché économique va être envahi. A peine le traité ratifié tout va filer en France, par où ???

Le vrai patriote est celui qui, voyant, ou croyant voir clair, ne craint pas de dire la vérité. Les Boches sont de terribles

ennemis qui ont recommencé le commerce avec les Anglais et les Américains et ces 2 nations vont à leur tour nous concurrencer d'une façon redoutable.

Au moment de partir de Saarbrück, un commerçant dit à la personne dont je parle : laissez-moi m'exprimer en ma qualité d'Allemand : « Vous avez mis 44 ans à refaire la guerre ; dans quinze ans nous l'aurons recommencée. » Partout c'est le même refrain : consultez nos poilus des pays occupés ! Je voudrais avoir 10 ans de moins afin de pouvoir faire œuvre éducative plus fructueuse ; je ne cesserais de répéter à la jeune génération : travaillez, obéissez, vous êtes les artisans de la paix durable sans quoi vous serez des criminels : l'ennemi veille !

Ant. Chéry.

### Distinctions honorifiques

Sur la proposition du Ministre de la Justice, la médaille de vermeil de la Reconnaissance Française a été attribuée à nos compatriotes suivants :

M. Cavalié (Lucien-Godefroy), à Figeac : principal de notre Collège en retraite, âgé de 76 ans, lors de la déclaration de guerre, a créé un hôpital militaire à Figeac, qu'il a dirigé pendant toute la durée des hostilités. S'est occupé avec un zèle infatigable et un désintéressement absolu de toutes les œuvres de guerre, fournissant un travail journalier considérable qui a gravement altéré sa santé.  
Mlle Laborde (Marie) : directrice de l'école maternelle de Figeac et âgée de cinquante-sept ans lors de la déclaration de guerre, s'est consacrée avec un zèle infatigable et un désintéressement absolu, pendant toute la durée des hostilités, à plusieurs œuvres de bienfaisance, sans négliger ses fonctions publiques et au risque de compromettre sa santé par le surmenage qu'elle s'est volontairement imposé.

### Mouvement d'instituteurs

Stagiaires

MM.  
Cadiègues normalien à Lacapelle-Marival.  
Barrat à Pern.  
Labarthe à Montcléra.  
Guilhem à Belmont Ste-Foi.  
Vignals à Escamps.  
Mazeyrac à Lavergne.  
Lacombe à Molière.  
Nault à Cazillac.  
Vigne à Figeac.  
Coléda à Gramat.  
Bordes à Cahors.  
Causse à Fontanes-Lunegarde.  
Mauray à Léobard.  
Delclaud à Bagnac.  
Fabre à Ginouillac.  
Fenouil à Molières.  
Lescole à Aynac.  
Cadiègues à Reyrevignes.  
Valette à Issepts.  
Arnaudet à Espédaillac.  
Sabatié à St-Céré.  
Yvaise à Souillac.  
Leyde à Leyme.  
Basile à Courrou.  
St-Marty à Cieurac.  
Belagayrie à Cardaillac.  
Lherm, à St-Jean-Lagineste.  
Rumau, à Grèzes.  
Lacombe, à Calès.  
Milles  
Bruno, à Sènièrgues.  
Darnis, à Fontanes-Lunegarde.  
Delmas, à Jamblusse.  
Solacour, à Blars.  
Guittard, à Mayrinac-Lentour.  
Lagnignies, à Cardaillac.  
Castagné, à Lantzac-Terrou.  
Lagrèze, à Bannes.  
Rodes, à Latronquière.  
Laborie, à St-Médard-Nicourby.  
Mme Verines, à St-Martial (St-Pantelion).  
Titulaires :  
M. Doumerc, de Ginouillac à Luzech.  
Mme Doumerc, de Ginouillac à Luzech.  
M. Carbonnel, de Tour-de-Faure à Gréalou.  
M. et Mme Bennet, de Lacapelle-Marival à Tour-de-Faure.  
Mme Cadiègues, de Leyme à Lacapelle-Marival.  
Milles Solles, de Mayrinac-Lentour à Leyme.  
Mme Hugon, de Cresseins (filles) à Cresseins (garçons).  
Mme Vernéjols-Touron, de Blars à Cresseins (filles).  
Mme Labernardie-Camperos, du Roc à Pinsac.  
Mlle Caillly, de Lacisque au Roc.  
Mme Trivier, de Trespoux à Lacisque.  
Mlle Croizat, de Cazillac à Cazillac définitivement.  
Mme Teyssandier, de Gignac à Gignac (chargée d'écologie).  
Mme Dély, de St-Bonnet à Gignac.  
Mme Margaroux-Coudert, d'Estal à St-Bonnet.  
M. et Mme Triou, de Bagnac à Estal.  
Mme Schacrap, de Sabadel à Bagnac.  
Mme Chapou, de Montcuq à Figeac (école de garçons).  
Mme Dufour, de Fontenac à Figeac (école de garçons).  
Mlle Picon, de Linars à Fontenac.  
M. Fabre, à Frayssinet-le-Gourdonnais.

M. Arnaudet, de Francoulès à St-Chamarand.  
M. Bel, de Frayssinet-le-Gourdonnais à Soucier.  
M. et Mme Bonnassie, de Vaillac à Montfaucou.  
Mlle Dardennes, d'Ussel à Vaillac.  
M. Arène, de Montcléra à Marminiac.  
M. Boyer, à St-Laurent (Montcuq).  
Mlle Salanié, de Labastide-Murat à Linars.  
Mme Vidal-Courrounel, en congé, à Labastide-Murat.  
Mme Cournot, de Fontanes-Lunegarde à Reilhaguet.  
M. et Mme Fréjeville, de Fargues à St-Martin-le-Redon.  
M. et Mme Rabier, de Blars à Fargues.  
Mlle Escrouzailles, de Vers à Larroquedoss-Arcs.  
Mlle Crouzailles, de Concois à Vers.  
M. et Mme Rouelle, de Montcuq à Concois.  
Mme Gibrat, de St-Médard-Nicourby à Lavitarelle.  
M. Hébrard, de St-Chamarand à Bio.  
Mlle Delroux, de Quissac à Puyjourdes.  
Mlle Bellie, de Puyjourdes à Prendeignes.  
Mme Marroufin, de St-Simon à Lissac.  
M. Pouget, du Tarn-et-Garonne, permittant à St-Simon.  
Mme Pouget, de Castelnaud à St-Simon.  
Mlle Alis, de St-Laurent (Montcuq) à Valprionde.  
Mlle Bouyé, institutrice du Loiret, permittante, à Ginouillac.  
Mlle Duthel, à Sènièrgues.  
Mlle Delol, de Cordat à Biars.  
Mlle Delvert, de Comiac à Gagnac.  
Mlle Andrieu, de Sabadel (Latronquière) à Sabadel-Latronquière (définitive).  
Mlle Gernolles, instit. de la Dordogne, à Terrou.  
Mlle Lafage, de St-Céré (provisoire) à St-Paul-de-Vern.  
Mme Calvet (Andrieu) de Valprionde à Glédines.  
Mme Rumeau, de Bannes à Grèzes.  
Mlle Machet, de Latouille-Lintillac à Cardaillac.  
Mme Marchand, de Mauroux à Gaillac.  
Mlle Penchenat, de Lunegarde à Cajarc.  
Mme Rocher-Capelle, de St-Caprais à Laresses.  
Mme Bennet de St-Paul-de-Vern à Glanes.

### Brevet Élémentaire

Voici les résultats des examens du Brevet élémentaire.  
Sont admissibles :  
MM<sup>les</sup> Albouzes, Bachard, Barrès, Bec, Bréchet, Cassan, Dégat, Dubreil, Durand, Durouchard, Duvert, Fonderflick, Fraisse Renée-Jeanne-Marie, Lacadé, Longephe, Massoulié, Mendailles, Mouilhéral, Rouvert, Serres, Tardieu.

### Aspirants

MM. Astruc, Cambrouse, Carbonnel, Delmas, Delrieu, Escourrou, Favarel-Garrigues, Fumat, Henrard, Lasfargues, Mazières, Michaud, Monville, Perret, Rouquet.  
Les examens continuent.

### Mairie de Cahors

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer la population que le Centre frigorifique de Bordeaux va de nouveau expédier de la viande frigorifiée.

Cette viande sera en vente dans les boucheries municipales de Mme Albert et de M. Layet à partir de samedi matin 4 Octobre courant.

### Accident

Mardi dans l'après-midi, des enfants jouaient dans la rue du Château-du-Roi. Tout d'un coup, l'un d'eux poussa des cris épouvantables : un de ses doigts venait d'être pris dans une porte qui se referma lourdement : c'est ce qu'une enquête expliquera. Le petit Casimir Pelfit, 5, rue du Château, fut conduit à la pharmacie Fournié où, heureusement, se trouvait le docteur Chéry. Celui-ci eut à faire œuvre chirurgicale et dut amputer les 2/3 du doigt du pauvre enfant, qui fut très courageux et dont le seul souci était de ne pas être grondé par sa mère. Pécaïré !

### Fête de quartier

Les jeunes gens du quartier de la place Galdemar organisent pour les 5 et 6 octobre courant la fête votive sur cette place.

Le programme de cette fête sera donné ultérieurement.

### Office de Placement

L'Office Départemental de Placement du Lot a l'honneur d'informer les démobilisés qu'il peut leur procurer des emplois de :

Domestiques, métayers, agriculteurs, vigneron, ouvriers cordonniers, ouvriers menuisiers, ouvriers

de tous les corps s'occupant de la grosse métallurgie, ouvriers pour les régions libérées, terrassiers, manœuvres, charretiers, un certain nombre d'emplois de gardiens de la Paix à Marseille avec de bonnes conditions.

S'adresser à l'Office Départemental de Placement du Lot à la Préfecture (M<sup>r</sup> Cazès, Directeur).  
Toutes les opérations de l'Office sont absolument gratuites.

## LES CAMPAGNES DU 7<sup>e</sup> D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Naturellement, les nouvelles les plus extraordinaires circulent comme toujours en pareil cas, lorsque personne ne sait rien, mais croit savoir.

Cependant la note dominante est que cette relève correspond à une reprise offensive et la joie est générale. Et puis, il y a le voyage en camions autos, ce qui est un nouveauté pour tous ces grands enfants.

Une promenade en « automobiles » de tout un régiment ! Voilà qui dépasse les conceptions d'un grand nombre d'hommes qui ne pouvaient s'imaginer qu'un fantassin puisse se déplacer autrement qu'à pied, avec « l'as de carreau » sur le dos.

Bref ! le lendemain, à midi, le Régiment était échelonné sur la route Suippes-St-Menechould. Une file interminable de gros camions vint se ranger devant lui et, en quelques minutes, tout le monde était embarqué.

Le voyage fut court. Il n'eut rien d'agréable. Le temps était très froid et il pleuvait. Mais de cela les hommes s'en souciaient peu. Couverts de boue de la tête aux pieds, très inconfortablement « parqués » dans ces énormes voitures qui se dandinèrent à tous les cahots et les projetèrent les uns sur les autres, ils buvèrent à pleins bords à la coupe de la civilisation.

On traversa des villages « intacts » dans lesquels on vit... des civils.

On passa à Yalmay !  
Des femmes sur le seuil de leur porte nous suivaient d'un regard angoissé, car, si nous ne savions pas où nous allions, elles, elles le comprenaient.

Nous allions en Argonne où la bataille faisait rage.

Mais bah ! nous en avions vu bien d'autres. Pour l'instant tout était à la joie et à cette joie se mêlait un sentiment de fierté bien compréhensible. Ces hommes boueux qui passaient n'étaient-ils pas les poilus de la Marne !

A 10 heures, on débarqua à Chaudfontaine et le lendemain matin une étape nous porte à Vienne-Château.

Le 2<sup>e</sup> bataillon est aussitôt envoyé à la Harazée où il arrive juste à point pour repousser une attaque allemande.

Le Régiment reste en Argonne jusqu'au 14 décembre et la belle conduite du 2<sup>e</sup> bataillon (seul engagé), sous le Commandement du Chef de Bataillon Chaillot, lui vaut les lettres élogieuses suivantes adressées par le Colonel Commandant le 5<sup>e</sup> d'Infanterie au Lieutenant-Colonel Commandant le 7<sup>e</sup> :

13 décembre 1914.

« Du 8 au 13 décembre, le 2<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> d'Infanterie a été appelé à soutenir le 5<sup>e</sup> chargé de la défense du Secteur Nord du bois de la Gurie.

« En raison de la faiblesse des effectifs du 3<sup>e</sup> bataillon du 5<sup>e</sup>, la 6<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> a dû être placée en première ligne, au saillant Est du Secteur.

« Ce saillant était périlleux et difficile à tenir.

« La 6<sup>e</sup> compagnie, sous les ordres de son chef, l'occupé avec intelligence, résistait très bravement aux différentes attaques de l'ennemi. Elle a fait preuve pendant ces journées, de discipline, de bon esprit, de calme. C'est une unité sur laquelle on peut compter.

« Je vous serais obligé de vouloir bien adresser « aux Officiers et aux soldats de cette compagnie « toutes mes félicitations. » Signé : G. BRION.

« Devant la 8<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup>, le Chef de Bataillon a fait éclater une mine et s'est servi de l'entonnoir pour amorcer une nouvelle tranchée « en avant de notre ligne.

« Dans cette attaque, la section du 5<sup>e</sup> a été très brillamment aidée par une escouade de la 5<sup>e</sup> Cie du 7<sup>e</sup> d'Infanterie qui était en réserve de Commandement.

« Les hommes du 7<sup>e</sup> se sont bravement comportés : le Chef de Bataillon me dit toute sa satisfaction de l'aide qu'ils lui ont donnée. Je suis très heureux de vous en faire part et de vous dire que les hommes de la 5<sup>e</sup> Cie, à gauche, se sont aussi bravement conduits que ceux de la 6<sup>e</sup> compagnie à droite. » Signé : G. BRION.

Le 16 décembre, le Régiment revient à Chaudfontaine et de là se rend à Sainte-Menechould où il s'embarque à destination de Somme-Tourne pour rejoindre son ancien secteur en Champagne.

Arrivée à Wargemoulin le 17.

(A Suivre).

### Les Junies

Programme des fêtes des 5 et 6 Octobre.  
— Le samedi la fête sera annoncée par des salves d'artillerie.

Dimanche, à 8 h., arrivés de la musique et tour de ville ; à 10 h., service pour les poilus morts pour la France ; à 15 h., courses de bicyclettes avec prix ; à 16 h., bal sur la grande place brillamment pavée et décorée ; à 21 h., illuminations, retraite aux flambeaux et bal de nuit ;  
Le lundi, jeux divers, bal de jour et du soir.

Sympathique accueil réservé à tous les étrangers.

### Calvignac

Démision. — Le conseil municipal de Calvignac près Limogne, a démissionné pour protester contre le départ de l'instituteur, M. Pechmagré.

### Martel

Excursion à l'Ouyse. — Le syndicat d'initiative de la région martelaise organise, pour le dimanche 5 octobre, une excursion cycliste aux gorges de l'Ouyse et de l'Alzou, trop peu connues des touristes et pourtant si pittoresques dans leur aspect sauvage. En outre, et sur la demande de plusieurs personnes non habituées à ce genre de locomotion et désireuses cependant d'y participer, les organisateurs font tous leurs efforts pour résoudre la question « transports » et pensent pouvoir leur donner satisfaction. Tous les excursionnistes, cyclistes ou non, de Martel ou des communes voisines (dames comprises) qui désirent y prendre part, sont priés de se faire inscrire dès maintenant chez MM. Lacroix, épiciers ; Calamane, coiffeur ; Saur, ferblantier ; Bely, pharmacien.

Itinéraire. — Départ : place Gambetta à 7 heures ; Creysse, Lacave, Belcastel, gorges de l'Ouyse, pont et moulin de la Peyre, Falaise, grotte et source de St-Sauveur, roche percée ; halte-repas 11 h. 30 ; moulin et source de Cabouy, Tarnulus de Mazès, gorges de l'Alzou et Roc-Amadour. Retour par le Cirque de Montvalent.

### Salviac

Réunion de l'amicale des démobilisés de la commune. — La réunion organisée par l'amicale des démobilisés de la commune de Salviac a eu lieu dimanche 28 septembre dans une salle de la Mairie. Tous les démobilisés étaient présents.  
Le bureau définitif a été composé comme suit.

Président : M. Cambornac, docteur-médecin, maire de Salviac ; vice-présidents : MM. Albert et Mompant ; Secrétaires : MM. Mercier et Vargues Gabriel ; Trésoriers : MM. Chabert et Louis Lacam ; Assesseurs : MM. Véry, Chastagnol, Deval, Irague, Besse, Vidal, Galet, Pélissier, Bouscasse et Deviers.

L'amicale accepte aussi les veuves et ascendants et tous ayants-droits des militaires morts au champ d'honneur, ainsi que tous les démobilisés des communes du canton.

La cotisation annuelle est fixée à trois francs. On s'inscrit chez MM. Chabert Léopold, huissier, et Louis Lacam, propriétaire, trésoriers.

L'amicale des démobilisés, s'occupera de rechercher tous moyens utiles pour combattre la vie chère, la question est à l'étude et des décisions seront prises incessamment à ce sujet.

### Laverantière

Ecole primaire. — M. Crouzat est nommé instituteur à Laverantière. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

### Souillac

NOS MONUMENTS (Suite)

Théophile jouit de son triomphe pendant sept ans, et, enfin le remords commence à le poursuivre, il songe que son âme et son salut éternel valent mieux que toutes les jouissances de la terre.

Il regrette ce qu'il a fait, il a horreur de son apostasie, et dans un accès de désespoir il se rend dans une chapelle de la vierge où pendant 40 jours il implore sans cesse. Devant cette désolation et ce sincère repentir, Marie se laisse toucher ; elle lui apparaît en songe et lui rapporte son écrit qu'elle a réussi à arracher au démon.

Le lendemain sur le conseil de la Douce-Dame, Théophile va trouver son évêque et lui remet le pacte scabreux en le priant d'en faire la lecture devant le peuple assemblé. Après cette confession publique, le moine reprend sa place dans l'église où il obtient son pardon et y mourut en état de sainteté. L'église célèbre sa fête le 4 février de chaque année.

Notre artiste a suivi point par point les données de la légende que nous venons de développer et, dans l'entassement obligatoire imposé par une surface de dimensions restreintes, il a su traiter avec clarté les différentes phases du drame mystérieux.

Dans le bas de l'œuvre et à gauche, l'imagier nous montre le diable et notre

moine en présence au moment où celui-ci lui remet son acte d'apostasie.

L'esprit malin est bien là l'être hideux que les sculpteurs de la période romane s'efforçaient de rendre effrayant ; ce composé d'homme et d'animal à ailes de chauve-souris devait frapper jusqu'à l'épouvante les imaginations naïves de cette époque. Malgré toute l'horreur qu'inspire, à première vue le masque diabolique, en le regardant plus attentivement on est étonné de la maîtrise avec laquelle l'artiste a su traduire le monstrueux sourire de joie mal contenue qu'éprouve le génie du mal d'avoir enfin triomphé du sage Théophile et d'être en possession du pacte qui lui livre son âme.

A droite de cette première scène, sur le même plan l'apostat repentant se dispose à rentrer dans une chapelle solliciter son pardon de la Vierge ; mais le mauvais esprit qui depuis longtemps le surveille et qui a deviné sa détermination, se trouve en face de lui. Ouvrant une immense gueule, qui rend son masque plus épouvantable encore, il lui prend les mains et fait de vains efforts pour le retenir.

Le sculpteur a figuré la chapelle par une colonne torse à laquelle semble s'appuyer le moine.

A suivre.

## QUELQUES CHIFFRES ÉLOQUENTS

On se plaint en France du relèvement des tarifs effectués en 1918 par les Compagnies de chemins de fer. S'il est vrai que l'on se console de ses déboires, en les comparant à ceux des autres, les chiffres suivants nous fourniront matière à consolation.

En Italie, les tarifs ont été augmentés de 50 % pour les voyageurs et de 300 % pour les marchandises sur les chiffres de 1914 ; de nouvelles élévations sont attendues, car le déficit des chemins de fer reste considérable.

En Allemagne, où le déficit atteint le joli chiffre de 3.450 millions de marks, un projet de loi prévoit un relèvement de 50 % des tarifs voyageurs et marchandises ; or, les tarifs pour les voyageurs avaient déjà été augmentés de 35, 40, 50 ou 110 % suivant les classes et ceux des marchandises de 60 % depuis 1914.

Aux États-Unis, le Directeur Général des chemins de fer a déclaré que, pour l'année 1918 et les quatre premiers mois de 1919, les contribuables devraient payer un déficit de 1.200.000 E. Là plus qu'ailleurs, la gestion par l'Etat a eue des résultats désolants. Devant les récriminations du public, une enquête a été ouverte auprès de la presse ; sur 6.000 Directeurs de journaux, 83 % ont fait connaître que le vœu de la population était de rendre aussitôt les chemins de fer aux Compagnies.

La France, on le voit, n'a pas à envier, sur ce point, les autres nations.

## DÉPÊCHES

Paris, 12 h.

### Le traité

Par suite de la ratification par l'Angleterre et la France du Traité, une 3<sup>e</sup> ratification est nécessaire pour que le pacte de Versailles entre en vigueur. On pense que le Japon fera cette ratification prochainement.

(Ce télégramme semble indiquer que la Chambre a ratifié le Traité. C'est sans doute une erreur, mais la ratification est désormais imminente et inévitable.)

### Les difficultés italiennes

La Conférence reçoit des nouvelles peu satisfaisantes sur la situation de Fiume. Des groupes de volontaires Yougo-Slaves en armes auraient pris position près de Fiume et seraient décidés à s'opposer à toute nouvelle avance italienne.

### La folie du poète !..

De Rome : D'Annunzio aurait l'intention de proclamer la République Vénitienne, si le gouvernement continue à le désavouer. Le poète a reçu 2 millions 1/2 des Italiens de New-York.

### Agitation en Autriche

De Vienne : L'union des ouvriers industriels n'ayant pas obtenu satisfaction pour le relèvement des salaires, aurait décidé la grève générale pour le 4 octobre.

### Les grèves anglaises

De Londres : La circulation des trains reprend quelque peu. Mais on arrête le service à la tombée de la nuit. Beaucoup de grévistes retournent à leur poste. Le président du groupe parlementaire travailliste demande à Lloyd George de convoquer immédiatement le Parlement.

### Le conflit des spectacles

On espère, pour ce soir, la solution du conflit des spectacles. M. Lafferre arbitrerait.

### Le mouvement en Italie

De Rome : La situation est inchangée. Le ministère semble ne plus avoir la confiance du peuple. M. Tittoni qui devait revenir à Paris reste provisoirement à Rome. Dans certains milieux on redoute un mouvement populaire imminent.

### Chez les Yougo-Slaves

De Rome : On apprend de bonne source que les Yougo-Slaves mobiliseraient les classes de 1880 à 1896.

### La grève de l'acier

De New-York : La situation est stationnaire. Aucune amélioration n'est attendue avant la réunion de lundi à Washington où aura lieu une Conférence industrielle.

### MAGASINS du PRINTEMPS -- Cahors

ACTUELLEMENT

Mise en vente avant inventaire

avec baisse de prix

Voir aux étalages les articles affichés

### On demande

des OUVRIÈRES et des OUVRIERS

Travail assuré toute l'année

S'adresser à M. FARGE, 6, av. de la Gare, Cahors.

### On demande des Ouvriers

à l'Usine du Mont d'Angély

### A VENDRE

Une CHARRETTE et une VOITURE ANGLAISE pour poney, avec harnais ; Une machine à écrire Remington ; Barriques en bon état.

### ET A LOUER

la Villa St-Jean, faubourg Cabessut, composée de 6 pièces meublées, eau et gaz, avec jardin.

S'adresser : 7, rue St-Maurice.

### SAVONNERIE

Demande des représentants. Service rapide par colis postaux cause crise des transports. Savon irréprochable, grosse remise.

Claude GIRAUDET, Tarascon-s-Rhône.

### Etablissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JUILLIA

Mécanicien-spécialiste des 1<sup>res</sup> maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

### Section Electrotit

SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON,

Ingenieur electricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.

TÉLÉPHONE : 4.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

### LES VAINCUS DE LA VIE

## Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

III

BILAN DE STANISLAS CHATILLON

Il y eut dans la voix du notaire une faible nuance.

— Cantonner de son état, c'est la plus forte tête du pays. Lorsqu'on lui demande son opinion, il réplique : « J' sommes anarchiste ! » Et lorsqu'on insiste, il répond : « J' sommes pour le chambardement... »  
Toujours gris le dimanche après vêpres, il passe à six heures devant le presbytère et crie : « Faut plus de curés ! » Dans les premiers temps, on essaya des remontrances, mais Bridon n'en tint pas compte ; le prêtre lui-même ne s'en occupa plus et s'habituait à régler sa montre, sur le coup de six heures, lorsque le cantonnier, à la grille du jardin, venait beugler d'un éclat de tonnerre : « A bas la calotte ! »

M. Berneret s'arrêta une seconde, puis ajouta simplement, sans y entendre malice : — Du reste, le père Bridon est chantré à la paroisse...

Mais Pierre Gerbert était trop troublé pour sourire.

— Maintenez que vous m'avez renseigné — et je n'oublierai jamais ce que je viens d'entendre — consentez-vous à me donner le conseil dont j'ai besoin ?..

— Si je le puis...

— Je vous ai dit tout à l'heure que je n'osais pas prendre la seule résolution qui fût honorable, celle de rendre à ces malheureux ce qui me reste du vol de mon père. Je n'ai pas la répulsion du travail, au contraire, j'ai été malade parfois de la force que je ne dépeçais pas. Mais à quoi suis-je bon ? L'initiative me fait peur ; devant les responsabilités je me dérobe. Je veux peut-être mieux que je ne le crois, mais il faudrait qu'on me le dise. Il y a des gens qui ne marchent qu'à coups de bontés et que la moindre sévérité désorientent. Je suis de ces gens-là... Ce n'est pas tout. Si j'hésite à faire œuvre d'honnête homme, c'est que je ne suis pas seul en jeu, et que la situation est double... Je suis marié... Si je m'arrête au parti énergique et simple de vous apporter les cent mille francs que je possède, je sauve de la misère les gens dont vous venez de me conter la triste histoire, et du même coup je fais deux autres victimes : moi, qui ne compte pas, mais qui n'aurait pas mérité ce malheur, et ma femme, que j'aime et qui ne sait rien de ces choses.